

QUESTIONS ÉCRITES 2013 -- SCHRIFTELIJKE VRAGEN 2013

3. Question de M. Axel BERNARD, conseiller communal, du 7 mars 2013 -- Vraag van de h. Axel BERNARD, gemeenteraadslid, van 7 maart 2013.

La cadastre en matière d'extension des infrastructures scolaires communales à Schaerbeek.

Les prévisions démographiques de l'IBSA, l'Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse, basées sur celles du Bureau Fédéral du Plan et de la DGSIE, montrent que l'essor démographique en cours en Région Bruxelloise aura un impact important sur la population scolaire à Schaerbeek;

En juin 2010; l'IBSA précisait que, pour faire face à ce boom démographique, il fallait créer d'ici 2014-2015 un nombre de places supplémentaires de 2.100 places pour l'enseignement maternel et de 2.640 places pour l'enseignement primaire (ainsi que 1.500 places pour l'enseignement secondaire pour Evere, Saint-Josse et Schaerbeek)

Sur base de ces chiffres, le conseil communal de Schaerbeek a approuvé en sa séance du 1^{er} décembre 2010 la réalisation d'un cadastre recensant les capacités d'extension des écoles afin d'anticiper au mieux la croissance du nombre d'élèves. L'établissement dudit cadastre allait être confié à un bureau d'études privé.

A ma connaissance, les résultats de cette étude/cadastre n'ont jamais été rendu publics.

Dès lors :

- o Le Collège peut-il présenter le résultat de ce cadastre au prochain conseil communal?
- o Est-ce que ce cadastre peut être communiqué aux membres du conseil communal?

De manière plus générale et afin de pouvoir évaluer au mieux le Plan Enseignement que le Collège veut soumettre au Conseil dans la 12^{er} semestres de cette année, j'aimerais également poser les questions suivantes :

- o Est-ce que le bilan qu'on peut tirer des rentrées scolaires 2010, 2011 et 2012 confirment bien la projection réalisée par l'IBSA en 2010?
- o Est-ce que mes mesures en cours (chantiers de l'école 14 et de l'école 16) ou à venir (construction d'une école communale sur le site Van Oost et sur le site Josaphat) sont en mesure de répondre à l'essor de la population scolaire.
- o Y a-t-il une concertation avec les autres pouvoirs organisateurs et gouvernement compétents? Si oui, quel est l'état et le résultat de cette concertation?

Réponse : (Resté sans réponse)